



# COMITE DE DÉFENSE DES HÔPITAUX DE PROXIMITE DES ARDENNES

Membre de la Coordination Nationale  
des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité

**Contact :**

[collectifhcharleville@gmail.com](mailto:collectifhcharleville@gmail.com)

**Blog**

<http://sauvegardehopital.over-blog.com/>

**Facebook :**

[defensehopitauxproximiteardennes](https://www.facebook.com/defensehopitauxproximiteardennes)

Le 11 septembre 2023

Aux maires des Ardennes

Madame le maire, Monsieur le maire,

L'Agence Régionale de Santé (ARS) soumet à concertation le plan régional de santé pour les 5 ans à venir auprès de l'ensemble des collectivités de la région.

D'après nos informations, cette consultation réglementaire n'aurait pas été adressée à l'ensemble des communes de la région, mais seulement aux associations de maires.

C'est pourquoi il nous paraît important de vous communiquer quelques unes de nos réflexions à ce sujet en espérant que vous vous exprimiez auprès de l'ARS. Ce document est disponible sur le site de l'ARS (<https://www.grand-est.ars.sante.fr/prs-grand-est-consultation-sur-le-srs-et-praps-2023-2028>)

Ce plan régional de santé affiche quatre priorités avec lesquelles on ne peut être que d'accord :

- *minimiser l'impact environnemental sur la santé des populations dans un contexte de changement climatique ;*

mais fermer des services, une maternité, c'est plus de voitures, d'ambulances sur les routes !

- *renforcer la prévention au plus près des jeunes (0-16 ans) et de leurs parents ;*

encore que l'on puisse s'interroger sur la non prise en compte de la situation des étudiants

- *encourager un écosystème de la santé favorable à la préservation de l'autonomie aux différents âges de la vie*

- *optimiser l'accès aux soins non programmés dans les territoires.*

Malheureusement, le bilan de la situation actuelle ne suffit pas, pas plus que de très nombreuses propositions d'actions sans moyens. On y lit par exemple (p68) : « L'ARS Grand Est n'a pas de levier direct pour augmenter le nombre d'étudiants en Médecine, maïeutique, odontologie et pharmacie (MMOP) sur le territoire. » alors que si des décisions ne sont pas prises dès maintenant pour augmenter fortement le nombre d'étudiants en médecine, la situation sera pire dans 10 ans.

La dernière partie de ce document nous a particulièrement interpellés sur la sincérité des buts recherchés par l'ARS à travers ce document. En effet, dans la partie très concrète des objectifs quantifiés par activité de soin, on découvre qu'il y a dans les Ardennes (p245) une maternité de niveau 2A (à priori, celle de Sedan) et une de niveau 2B (à priori celle de Charleville-Mézières) et que ces maternités existeront toujours en 2028. La non-reconnaissance de la fermeture de la maternité de Sedan (ou pour employer les termes administratifs, la suspension des accouchements, mais pour les femmes, c'est une fermeture) ne peut qu'inciter à une interpellation de l'ARS pour savoir quand la situation de la maternité de Sedan sera en phase avec ce document, c'est à dire quand les femmes pourront y accoucher.

Le comité de défense des hôpitaux de proximité des Ardennes est à votre disposition pour tout échange à ce sujet.

Bien cordialement

Pour le comité, la présidente  
Michèle Leflon

Copie à la presse